



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIX CENT QUARANTIEME SEANCE
DU CONSEIL DE SECURITE

qui se tiendra dans la salle du Conseil, au Siège, à New-York,
le vendredi 20 novembre 1953, à 15 heures.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question de la Palestine.

Mise en oeuvre et respect des conventions d'armistice général, eu égard notamment aux récents actes de violence et, en particulier, à l'incident survenu à Kibya les 14 et 15 octobre : rapport du Chef d'état-major de l'Organisme chargé de la surveillance de la trêve.
